

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex annonce un accord avec Energy Infrastructure Partners pour accompagner la mise en œuvre de son Plan stratégique en France

Montréal (Canada) et Paris (France), le 24 février 2022 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce la signature d'un accord portant sur l'investissement par Energy Infrastructure Partners (« EIP ») à hauteur de 30 % dans son portefeuille d'actifs en exploitation et de projets en développement en France. La transaction interviendra après la consultation des instances représentatives du personnel et l'obtention des autorisations réglementaires applicables. La clôture est prévue au cours du premier semestre de 2022.

Faits saillants de la transaction

- Boralex signe un partenariat à long terme avec EIP, gestionnaire mondial d'investissements basé en Suisse et spécialisé dans le secteur de l'énergie, qui prendra une participation de 30 % dans les activités de Boralex en France.
- Ce partenariat comprend les actifs français en exploitation, soit 1,1 GW à ce jour, ainsi qu'un portefeuille de projets de 1,5 GW sur le marché français.
- Les activités de Boralex en France ont généré un BAIIA(A)* de 134 M€ (193 M\$ CAD) en 2021.
- La transaction représente une valeur de l'équité pré-investissement de 1 718 M€ (2 474 M\$ CAD) pour l'ensemble des activités de Boralex en France, représentant un multiple de valeur d'entreprise sur BAIIA(A) 2021 de 20,3.
- Le montant à recevoir par Boralex à la suite de cette transaction est de 532 M€ (766 M\$ CAD), dont une portion sera réinvestie dans les opérations de Boralex en France (à travers une augmentation du capital).
- Boralex demeure actionnaire majoritaire et gestionnaire de ses actifs en France.

Présente en France depuis plus de 20 ans et créatrice d'un modèle unique, Boralex se distingue par son métier de développeur, constructeur, propriétaire et exploitant de sites de production d'énergie renouvelable. La Société a su évoluer pour répondre aux besoins énergétiques croissants du marché français et s'imposer en tant que premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France depuis 2014.

Ce partenariat viendra renforcer le rôle de Boralex sur ce marché, et va lui permettre d'accélérer sa croissance pour atteindre les objectifs ambitieux de son Plan stratégique qui sont, pour la France, de porter la puissance installée à 1,8 GW en 2025 et jusqu'à 3 GW en 2030. Il était important pour Boralex d'attirer un partenaire avec une vision de long terme, capable d'investir dans le développement futur de la Société autant dans l'éolien et le solaire que dans le stockage.

EIP possède toutes les qualités nécessaires pour permettre à Boralex de continuer à se démarquer dans le marché français.

« Nous sommes reconnaissants envers l'équipe d'EIP pour la confiance qu'elle nous témoigne. Nous sommes impatients de travailler en partenariat à la réalisation de nos ambitions aux côtés d'un joueur reconnu dans notre industrie, qui connaît bien le secteur des énergies renouvelables en Europe et qui partage nos valeurs en matière de responsabilité sociétale d'entreprise. En plus d'une création de valeur significative pour nos actionnaires, cet investissement illustre la qualité du travail de notre équipe en France et au Canada et nous permet de valoriser cette plateforme unique que nous construisons depuis plus de 20 ans maintenant », a dit Patrick Decostre, président et chef de la direction.

Boralex demeure actionnaire majoritaire et gestionnaire de ses actifs en France

Avec une participation de 70 %, Boralex demeure l'actionnaire majoritaire de ses activités en France.

Boralex reste également gestionnaire de l'ensemble de ses actifs en exploitation, totalisant une capacité de plus d'1 GW, répartie sur près de 70 sites en France. La qualité de la production et la compétence industrielle de Boralex quant à la maintenance de ses actifs permettent d'allonger la durée de vie de ce portefeuille soit par la signature d'un contrat d'achat d'électricité directement auprès de clients commerciaux et industriels (PPA corporatif), soit sous la forme d'un *repowering*. Notons que les contrats de vente actuels des actifs ont une durée moyenne restante de 9 ans. Boralex continuera également de gérer son portefeuille de projets en développement ou en construction, qui totalise 1,5 GW en France et en assurera la poursuite du développement.

« Ce partenariat avec EIP représente une excellente opportunité pour Boralex. Par sa solide expérience dans les énergies renouvelables et une empreinte importante en Europe, EIP vient appuyer la concrétisation de nos ambitions. Notre objectif était de nouer un partenariat à long terme avec un expert du secteur pour soutenir notre croissance. Nous sommes très fiers de cet accomplissement », a déclaré Nicolas Wolff, vice-président et directeur général Boralex, Europe.

EIP, le partenaire idéal pour Boralex

Energy Infrastructure Partners (EIP) est un gestionnaire mondial d'investissements basé en Suisse qui se concentre sur les actifs de haute qualité, les énergies renouvelables et les infrastructures énergétiques critiques. EIP est l'un des rares investisseurs spécialisés dans le secteur de l'énergie. Il dispose d'un important réseau mondial dans le secteur de l'énergie et d'une vaste expérience en matière de gestion des transactions et des investissements, démontrée par sa collaboration à long terme avec des partenaires industriels solides et de premier plan.

« Cela fait plusieurs années que nous suivons Boralex, qui se distingue par ses capacités d'exploitation, de commercialisation, de financement et de développement de premier plan et entièrement intégrées. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec Boralex afin de tirer profit de sa solide expérience sur le marché français et pour fournir à nos clients l'accès à cette impressionnante plateforme d'énergie renouvelable », a souligné Roland Dörig, associé gérant d'EIP.

Pour Boralex, les conseillers financiers Lazard, KPMG Canada et Accuracy, le cabinet d'avocats Kaufhold & Reveillaud Avocats et les conseillers techniques EPILOGUE Avocats, Mott MacDonald, et Everoze ont grandement collaboré au succès de cette transaction.

Conférence téléphonique – Jeudi, 24 février 2022, à 9 h (HE) / 15 h (CET)

Les analystes financiers et investisseurs sont invités à assister à une conférence téléphonique aujourd'hui, à 9 h (HE) / 15 h (CET) au cours de laquelle de l'information plus détaillée sur la transaction sera communiquée.



Pour assister à la conférence

Par téléphone : 1-855-453-5257 ou 409-330-8829, avec le code d'accès 1142119

Sur le web : <https://edge.media-server.com/mmc/p/t8fmz7q3>

Les médias et toutes personnes intéressées par ces informations sont invités à écouter la conférence et à visualiser une présentation qui sera diffusée en direct et en différé sur le site web de Boralex à l'adresse www.boralex.com. La rediffusion complète de la conférence sera disponible sur le site web de Boralex jusqu'au 24 février 2023.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué, y compris celles ayant trait à la transaction, aux bénéfices résultant de cette transaction, constituent des déclarations prospectives fondées sur des attentes actuelles, au sens de la législation en valeurs mobilières. Les déclarations prospectives s'appuient sur certaines hypothèses, dont : des hypothèses sur la performance obtenue par l'entreprise fondées sur les attentes et les estimations de l'équipe de gestion par rapport à des facteurs liés à la production et à d'autres facteurs ; des hypothèses de marges du BAIIA(A) ; des hypothèses sur le contexte actuel de l'industrie et sur le contexte économique général, la concurrence et la disponibilité du financement. Bien que Boralex estime que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont raisonnables, Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à 2,5 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 3 GW dans l'éolien et le solaire et de près de 200 MW dans le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

À propos de Energy Infrastructure Partners AG

Energy Infrastructure Partners AG (EIP) est un gestionnaire d'actifs collectifs basé en Suisse et qui se concentre sur des actifs de haute qualité, à grande échelle, liés aux énergies renouvelables et aux infrastructures énergétiques critiques. Avec plus de 4 milliards de francs suisses sous gestion,

EIP s'appuie sur un réseau étendu dans le secteur de l'énergie ainsi qu'une vaste expérience de transactions et de partenariats étroits avec des fournisseurs d'énergie et avec le secteur public pour le développement et la gestion de solutions d'investissement pour des investisseurs institutionnels du monde entier. Ces clients, principalement des fonds de pension, des assurances et de grands « *Family Offices* », recherchent des investissements dans des actifs à long terme qui génèrent des flux de trésorerie prévisibles et qui, parallèlement, contribuent à la sécurité des approvisionnements en énergie et à un développement économique, écologique et social favorable, tout en assurant une saine retraite pour la population.

<https://www.energy-infrastructure-partners.com/>

Renseignements :

Médias

Isabelle Fontaine
Directrice, Affaires publiques et
communications
Boralex inc.
819 345-0043
isabelle.fontaine@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur principal – relations avec les
investisseurs
Boralex inc.
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Médias - France (Agence)

Anne Masson
Directrice Agence
Oxygen
06 07 58 76 37
anne@oxygen-rp.com

Source : Boralex inc.

